

Leaders paysans et politiques: entre opposition, complicité et partenariat

LES LEADERS PAYSANS, meneurs des négociations entre leurs OP et l'État, ont un fort rôle à jouer pour aller vers un développement agricole de leurs pays. Quelles relations les leaders entretiennent-ils avec les États ? Quels sont les risques de récupération politique ? Comment établir un véritable partenariat gagnant-gagnant ?

► Cet article a été préparé sur la base d'interviews réalisées dans le cadre de ce dossier, et plus particulièrement celles de :

- Seynabou Ndoye, vice-présidente de la Fenagie-pêche, Sénégal (ndoye_s@yahoo.fr)
- Faliry Boly, secrétaire général du Sexagon, Mali (faliryboly@yahoo.fr)
- Bassiaka Dao, président de la CPF, Burkina Faso (tressapoulou@yahoo.fr)
- Rigoberto Turra, président du Mucech, Chili (rigoturra@yahoo.es)
- Jean Coulibaly, secrétaire aux relations extérieures de l'AOPP, Mali (jeandouga@yahoo.fr)
- Ahmed Ouayach, président de la Comader, Maroc (ahmedouayach.pro@gmail.com)
- Samba Gueye, président du CNCR, Sénégal (cncr@cncr.org)
- Sibiri Jean Zoundi, administrateur principal du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, France (sibiri.jean.zoundi@oecd.org)

Pour en savoir plus sur les leaders interrogés et leurs OP, voir pages 5 à 7.

« **N**ous, paysans sénégalais, savons que notre premier partenaire est l'État, car il a pour rôle de mettre en œuvre les politiques de développement ». Seynabou Ndoye, leader sénégalaise, témoigne ainsi de l'importance des relations entre OP et États. Leurs rôles sont complémentaires, et les OP ne peuvent espérer faire évoluer les conditions de vie des producteurs sans passer par des décisions politiques. Au cœur des relations entre OP et État, le leader paysan tient une place centrale. C'est lui qui défend les intérêts des membres de son OP, dialogue, négocie et argumente avec les représentants des pouvoirs publics, pour aboutir à une position partagée. Mais ces relations entre États et OP, et plus particulièrement avec les leaders paysans, sont complexes, et peuvent même dans certains cas aboutir à des conflits sérieux.

Les leaders paysans, des opposants au pouvoir ?

Le pouvoir de mobilisation des leaders paysans, l'audience dont ils jouissent, leur capacité à porter haut et fort la voix des paysans et la témérité dont ils font preuve dans la confrontation, les rendent souvent dangereux aux yeux des gouvernements qui voient en eux des opposants politiques potentiels. Faliry Boly, leader malien, témoigne ainsi : « Les politiciens ont peur de l'influence que peut avoir un leader paysan, surtout s'il a une large base qui le suit, car pour eux, si tu n'es pas avec eux, cela signifie obligatoirement que tu es contre eux ». Seynabou Ndoye partage ce constat : « L'État considère les mouvements paysans comme des opposants. Pourtant, notre plateforme a été mise en place quand l'ancien gouvernement était au pouvoir, et ils nous voyaient alors comme des alliés de l'opposition. Aujourd'hui, c'est cette ancienne opposition qui est au pouvoir, et qui pense à son tour que nous sommes des opposants ! »

Les responsables politiques regardent ainsi les leaders paysans davantage comme des concurrents à combattre que comme des partenaires de travail. Les changements fréquents et rapprochés de ministres de l'Agriculture sont une autre source de complications pour les OP, contraintes de composer régulièrement avec de nouveaux interlocuteurs, sans pouvoir entrer dans une relation stable et fructueuse. Dans des cas extrêmes, certains États vont jusqu'à bâtir des stratégies de déstabilisation du mouvement paysan et des leaders considérés comme nuisibles. Cela peut se traduire par exemple par la création de nouvelles OP, laissant la main libre à l'État pour placer à leurs têtes des leaders dociles, comme cela s'est produit au Burkina Faso et au Sénégal. Bassiaka Dao, leader

burkinabé, s'en indigne : « C'est un moyen d'avoir la main mise sur les paysans. Une coopérative de producteurs doit s'organiser autour des besoins des acteurs mais pas sur l'initiative de personnes extérieures qui viennent imposer leurs idées. Sinon, qui va piloter ces organisations ? » Selon lui, « il y a toujours eu des tentatives de déstabilisation par l'État de certains leaders qui portent très haut le flambeau. Ce sont des choses qui sont courantes ».

Dans certains pays où la liberté d'expression est plus risquée, la prise de position des leaders paysans contre l'État est d'autant plus difficile. C'est notamment le cas au Chili où le vice-président de l'OP Mucech est toujours porté disparu, et où, d'après Rigoberto Turra, leader chilien : « Dans certains endroits, encore aujourd'hui, si tu parles trop tu peux te faire tirer dessus ». Mais sans aller jusqu'à cet extrême, il arrive que des leaders paysans, jugés trop influents, se retrouvent emprisonnés. Ainsi, en 1997, le Sexagon a entrepris un plaidoyer auprès des responsables de la zone Office du Niger pour la réduction des redevances sur le maraîchage. Faliry Boly raconte : « Notre proposition a été rejetée par l'Assemblée et nous avons alors décidé d'organiser des marches, d'insister pour nous faire entendre. Ce n'étaient pas seulement les leaders qui en parlaient, c'était l'affaire de tous. Des leaders, dont moi-même, ont été mis en prison suite aux marches que nous avons organisées ».

Afficher une couleur politique : avantage ou risque ?

Si pour les gouvernements, les leaders paysans sont des opposants potentiels, en revanche, ils représentent une opportunité pour les partis politiques tentés par la conquête d'un large électorat qui passe par la mise à profit de l'audience dont jouissent les leaders. Les élus des OP sont ainsi souvent approchés par les partis politiques, en place ou de l'opposition, qui ambitionnent de les voir rejoindre leurs rangs. Dans certains pays, c'est même devenu une stratégie électorale courante. Faliry Boly nous livre son expérience : « À partir du moment où un leader a la capacité de mobiliser du monde, à être écouté, les politiciens s'intéressent à lui, lui tournent autour. S'il cherche à leur échapper, ils le considèrent comme un opposant ». Les sollicitations sont donc nombreuses, mais le jeu est risqué. Plusieurs raisons expliquent cela. D'abord parce que les membres des OP ont très souvent eux-mêmes des convictions politiques variées, ce qui n'est pas conciliable avec un affichage politique unique au niveau de l'OP. Ensuite parce que la succession des partis au pouvoir compromet l'avenir d'une organisation marquée politiquement,



© Roppa

alors conditionnée par le parti politique en place. Afficher une couleur politique pour un leader paysan, c'est aussi risquer de subir des jeux d'influence et des pressions de la part du gouvernement et des autres partis, ce qui impacte sur le fonctionnement, les décisions ou les actions de l'OP, comme le souligne Jean Coulibaly : « *Même si l'AOPP, en tant que tel, n'est pas marquée politiquement, tout le monde au Mali sait de quel parti sont ses membres, et cela joue dans les décisions que prend tel ou tel ministre* ». Et ceci se produit, alors que la majorité des textes de loi des pays ouest-africains définissent le caractère apolitique des OP comme une disposition légale. De ce fait, la plupart des leaders font le choix de ne pas s'impliquer en politique, ce qui leur assure une audience plus large et la garantie de conserver leur autonomie, quelque soit le parti politique au pouvoir. Bassiaka Dao témoigne : « *Aujourd'hui, au niveau de la CPF si nous sommes écoutés c'est parce que nous n'avons pas de manteau politique. Quand je vais à l'assemblée, les députés sont de tous les bords, et les gens sont obligés de m'écouter parce que je ne suis pas de tel ou tel parti* ». Ahmed Ouayach partage cette position : « *Je suis apolitique, j'ai de très bonnes relations avec tout le monde, ça va de la gauche jusqu'à l'extrême droite, c'est cela qui fait ma force. Personne ne peut m'accuser de rouler pour X ou Y. Quand vous ne faites pas de politique, qu'aujourd'hui vous travaillez avec tel parti et demain avec tel autre, au moins on ne peut rien vous reprocher et c'est très important* ».

Les conditions d'une relation constructive entre leaders paysans et État. Aussi complexes et conflictuelles que peuvent être les relations entre État et leaders paysans, il est important de dépasser ce niveau puisque le véritable enjeu est de produire un

travail concerté pour faire avancer le développement du pays. C'est ce que rappelle Samba Gueye : « *Le rôle de l'État est d'orienter, de définir les lois, d'organiser le fonctionnement du pays. Notre premier partenaire est l'État. Et on veut qu'il nous implique, qu'on puisse dire ce que nous pensons. Il faut travailler collégalement* ». Mais sous quelles conditions cela est-il possible ?

Le rôle capital de l'information. Selon Faliry Boly, le niveau d'information est un préalable essentiel pour entamer un dialogue constructif avec le gouvernement : « *Quand votre interlocuteur sait que vous avez suffisamment d'informations, cela peut le mettre mal à l'aise mais il a aussi plus de respect pour vous. La rétention d'informations est une habitude très ancrée dans nos administrations, donc il est très important pour les leaders d'être bien informés par ailleurs. Par exemple, lors de la création du syndicat, nous n'avions pas d'expérience dans le syndicalisme. Nous avons donc organisé une formation, qui s'est tenue en 1997 à Niono, et nous avons fait appel à un juriste pour l'animer. L'objectif était de nous faire connaître ce qu'est le syndicalisme et d'avoir une idée claire sur nos droits. Par la suite, lorsque le gouverneur [de la région] nous a dit que notre syndicat n'était pas légal, nous avons pu lui répondre qu'il se trompait et citer la charte qui l'autorisait, ce que nous avons appris lors de la formation. Il a été impressionné et cela a forcé son respect envers nous* ».

Baser son discours sur un argumentaire construit. Il est essentiel également que les leaders paysans, pour être écoutés et pris au sérieux, ne tombent pas dans le piège d'une prise de position contestataire systématique, mais puissent appuyer leurs revendications sur des argumentaires solides, en accord avec la vision ➔



C défendue par l'OP. Sibiri Jean Zoundi défend cette idée : « Vous pouvez, avec des argumentaires clairs, aller dans un dialogue sérieux avec le gouvernement, défendre vos idées et convaincre. Vous vous opposez mais sur un discours technique et argumenté, et en étant force de proposition. Si vous prenez le cas de la pomme de terre en Guinée avec la négociation entre la fédération des paysans du Fouta Djallon et le pouvoir, vous allez comprendre que c'est une question de rapport de force, de dialogue, de négociation, d'argumentaires ». Samba Gueye précise : « Le CNCR ne fait pas d'attaques gratuites vis-à-vis du gouvernement. Nous avons un plan stratégique à mettre en œuvre et des idées que nous défendons sur la base d'arguments techniques. Pour cette raison, nous organisons fréquemment des rencontres d'échange pour construire le plaidoyer en faveur des exploitations agricoles familiales. La dernière en date est le processus de réflexion sur la productivité des exploitations agricoles familiales et leur capacité à nourrir le Sénégal, lancé en 2008 et qui débouchera sur un forum international prévu en octobre prochain à Dakar. Les résultats du forum serviront à alimenter le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale au Sénégal, en Afrique et dans le monde. Cette façon de faire du CNCR a permis de convaincre en 2003 les autorités étatiques avec un argumentaire technique clair de l'opportunité d'une loi d'orientation agricole. Ainsi le CNCR fait part de ses positions à chaque fois que cela est nécessaire. Si l'État les prend en compte, nous sommes satisfaits. Mais sinon, nous continuons à défendre nos positions pour essayer d'influencer les politiques à partir de nouvelles stratégies bâties en partenariat avec d'autres acteurs du développement agricole et rural ».

Ne pas travailler de façon isolée. Pour être bien informé et construire un argumentaire solide, le leader paysan doit pouvoir compter sur un certain nombre d'appuis et de conseillers, à l'intérieur comme à l'extérieur de son OP. Bassiaka Dao témoigne pour

la Confédération paysanne du Faso (CPF) : « J'ai des alliés et des partenaires stratégiques avec lesquels je travaille. Nous menons les réflexions en réseau, et même si c'est moi qui participe aux rencontres et tables de négociation, je parle à partir des argumentaires construits ensemble. Ce réseau est constitué à la fois d'autres leaders de la CPF, des techniciens, mais aussi des ONG, de certains privés, de journalistes, de religieux, etc. Des personnes ressources peuvent aussi nous aider par exemple à décortiquer le contenu des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, pour qu'on puisse mieux les comprendre et avoir des arguments convaincants ». Il existe également des cas d'alliances avec des membres des ministères ou du gouvernement, que Bassiaka Dao qualifie de « complicités positives » : « Elles se construisent sur des affinités avec des personnes de la « maison », et permettent de mieux connaître les partenaires que l'on a en face, de savoir quels sont les points sur lesquels on va pouvoir négocier, qu'est-ce qui pourra influencer ses décisions. Cela permet de construire une base de négociations ». De plus sur certains dossiers internationaux, il peut aussi être très productif qu'État et OP fassent cause commune.

Accepter de « mettre de l'eau dans son vin ». Dès lors que l'État et les OP, qui ont généralement des visions et des contraintes différentes, voire opposées, acceptent de travailler en commun et d'aller vers un consensus, les négociations peuvent aboutir. Bassiaka Dao partage son expérience de négociateur des prix des céréales au Burkina Faso, en 2008 : « L'État voulait fixer le prix du kilo à 100 ou 115 FCFA, mais nous n'étions pas d'accord, nous voulions des prix plus élevés. Nous avons fait des propositions, rencontré le ministère, les discussions ont été chaudes mais au final, chacun a cédé un peu et nous nous sommes mis d'accord, et les producteurs ont pu vendre à 125 FCFA ». Il rappelle que « même si chacun a ses positions, cela ne nous empêche pas de nous retrouver, de discuter pour arriver à des positions consensuelles ».

Rester dans la légalité. Samba Gueye souligne enfin la nécessité de rester dans la légalité pour appuyer sa position dans les négociations et gagner la considération du gouvernement et de la société civile sur le long terme. « Si le gouvernement n'accepte pas nos propositions, nous ne souhaitons pas la guerre; nous l'interpellons, nous lui faisons d'autres propositions, mais nous restons toujours dans la légalité. C'est très important, et c'est la condition pour que nous soyons écoutés par tout le monde : le gouvernement mais aussi la population ».

Si ces conditions sont réunies, il devient alors possible aux leaders paysans de dialoguer avec l'État comme un véritable partenaire, de réunir les forces et de travailler de façon complémentaire et constructive au développement agricole et économique du pays. ■